



Mai  
2015

Lavoir Rue Mouillée

### Mot du Maire

Lors de la présentation des vœux du maire, j'évoquais la baisse conséquente des dotations de l'Etat qui, tout en transférant à la commune ou intercommunalité de nouvelles charges, demande de réduire les dépenses.

Nous avons été rigoureux dans l'élaboration de nos budgets, qui ont été votés sans aucune augmentation des taux d'imposition. Il en est de même au niveau de la Communauté de Communes du Cingal dont Urville est membre.

Nous avons temporisé nos investissements, toutefois des projets verront le jour cette année, comme vous le lirez dans les pages suivantes.

Quoi qu'il en soit la commune doit assumer une nouvelle charge, dès le 1er juillet, elle devra traiter ou faire traiter les documents d'urbanisme et droits des sols : coût moyen de traitement d'un dossier environ 200€, les services de l'Etat n'assureront plus cette fonction.

La révision et la mise en comptabilité du PLU avec le SCOT progressent, une enquête publique devrait avoir lieu au cours du deuxième semestre.

En mars, le Conseil Général est devenu le Conseil Départemental, les cantons de Bretteville et Thury ne font plus qu'un. Paul CHANDELIER et Sylvie JACQ sont les représentants de notre nouveau canton de Thury Harcourt. Et pour en finir avec tous ces changements, en novembre prochain vous voterez pour une seule région La Normandie. Nous aurons le temps d'en reparler !

En vous souhaitant bonne lecture à toutes et à tous, quelques recommandations afin de passer un bon été : merci de penser à vos voisins en respectant les horaires de tonte et en évitant les fumées incommodantes.

Nicole Goubert

### SOMMAIRE

*Mot du Maire*

*Compte rendu des conseils municipaux*

*Présentation du budget primitif 2015*

*Aménagements et travaux*

*Animations et vie des associations*

*Informations pratiques*



# Compte rendu des conseils municipaux

## Conseil du 18 décembre :

**Plan Local d'Urbanisme :** signature d'une convention missionnant le cabinet TECAM de la modification du PLU devant être mis en conformité avec les codes d'urbanisme de Caen-Métropole (SCOT).

**Syndicat Scolaire :** approbation de la modification des statuts du syndicat scolaire du RPI Gouvix-Cauvicourt-Urville qui ne gère plus les transports scolaires mais uniquement les sorties concernant les activités pédagogiques.

**Voiries :** mise à jour du tableau des voiries en incluant les nouvelles voies communales (dernière MAJ le 12/10/2011).

**Cimetière :** fixation des tarifs des concessions et emplacements pour l'année 2015 (informations disponibles en mairie).

**Maîtrise des coûts :** adhésion à un groupement de commande pour l'achat d'électricité destinée à l'alimentation des bâtiments de la collectivité avec le SDEC-Energie.

## Conseil du 9 février :

**CdC du Cingal :** approbation du Conseil à la modification des statuts de la Communauté de Communes suite à la modification de l'adresse de son siège social.

**Aménagements :** présentation de devis concernant l'élagage des haies, l'aménagement de containers devant la salle multi-activités. Approbation et réalisation (montant global 2240€).

**Plan Communal de Sauvegarde :** suite aux dernières élections municipales, il doit être remis à jour conformément à la demande de la préfecture.

**SDEC-Energie :** le déploiement des bornes de recharge pour les véhicules électriques est prévu sur la commune d'Urville pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2016.

## Conseil du 12 mars :

**Budget :** Approbation des comptes administratifs 2014 et vote des budgets primitifs 2015.

**Taxes locales :** le conseil a voté le taux communal des taxes locales sans augmentation par rapport à 2014. A savoir :

- Taxe d'habitation : 3,76%
- Taxe foncier bâti : 4,62%
- Taxe foncier non bâti : 11,41%
- Contribution financière des entreprises : 6,49%

**Travaux :** présentation de l'avant projet du cabinet ACEMO pour la réalisation de voiries et trottoirs à la Moinerie. Avis favorable donné pour la poursuite du projet.

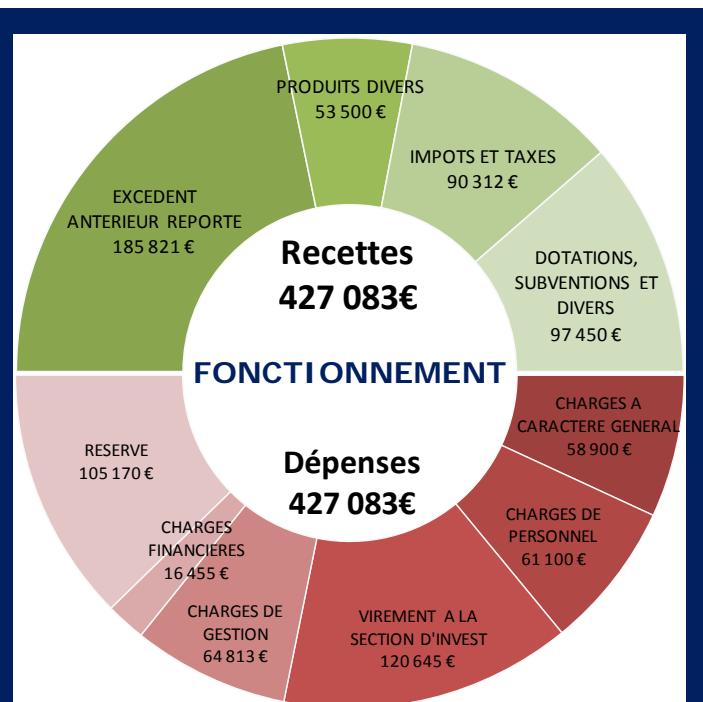
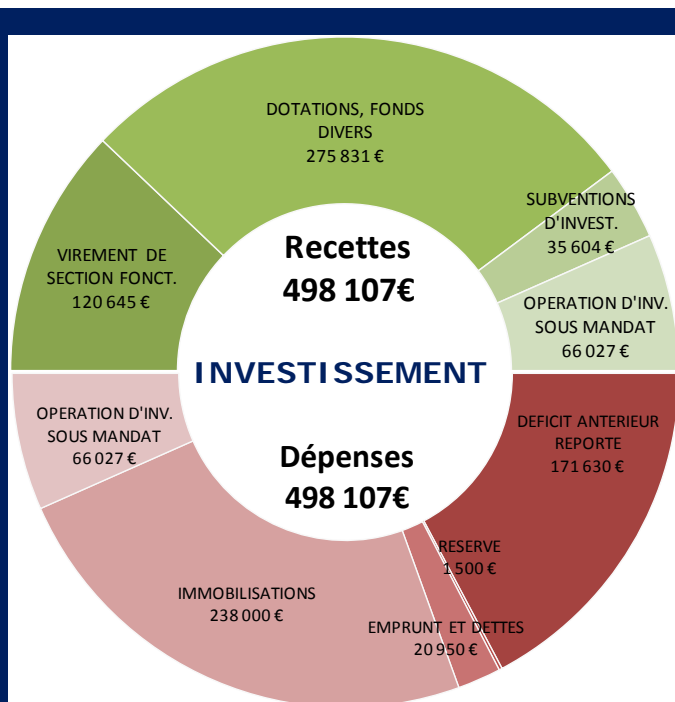
## Présentation du budget primitif 2015

Le budget principal 2014 clôture avec un excédent global (investissement + fonctionnement) de 185 821,84€. Il est en concordance avec les comptes de gestion de Monsieur le Receveur Municipal.

La commune gère aussi 2 budgets annexes :

- le CCAS (Action Sociale) : clôturé par un excédent global de 2 020€
- le SPIC (réseaux d'assainissement) : clôturé par un excédent global de 49 225€

Pour l'année 2015, la municipalité a choisi la prudence en raison de la baisse prévisible des dotations de l'Etat sur les 3 prochaines années, tout en réalisant les travaux d'aménagement et de sécurité à la Moinerie et de la RD167.



## Aménagements et travaux



### Lotissement des coteaux de la Laize :

Suite à l'aménagement d'une nouvelle zone pavillonnaire de 15 constructions en 2013-2014, il restait à finaliser l'aménagement des voiries. Après 12 semaines de travaux, la réception de chantier a eu lieu le 12 mars en présence des acteurs de cette belle réalisation :

Société Lenormand (promoteur), M. Elisabeth pour la société Géodis (maître d'œuvre), les entreprises SPIE (éclairage public), AEV (plantations) et SBTP Bihel (réalisation voirie, trottoirs et canalisations).

Les riverains et la commune sont satisfaits des travaux et aménagements réalisés.

### Chantier de la Moinerie :

Les travaux d'eau potable et d'assainissement sont maintenant finalisés dans ce secteur.

Une nouvelle phase est engagée pour procéder au réaménagement de la voirie. Le cabinet ACEMO a été mandaté pour présenter un avant projet devant prendre en compte la gestion de l'écoulement pluvial, la réalisation de trottoirs... Celui-ci ayant été validé par le Conseil Municipal, un appel d'offre va être prochainement lancé. Les riverains seront individuellement informés le moment venu.

### Sécurisation de la RD167 :

Afin de limiter la vitesse dans la traversée du village Gouvix-St Germain, des devis sont en cours pour la réalisation de ralentisseurs aux entrées d'Urville.

## Animations et vie des associations

### Comité de jumelage :

Cette année c'est au tour du Comité de Jumelage français du Cingal de recevoir les allemands adhérents au Comité de Jumelage de Massbach en Bavière. Le programme est organisé de la façon suivante.

Nos amis allemands arriveront en autocar le Jeudi de l'Ascension 14 Mai et rejoindront leur famille d'accueil suite au pot de bienvenue. A leur demande, nous avons organisé la journée du Vendredi 15 Mai avec une visite du cimetière allemand de La Cambe, du cimetière américain d'Omaha Beach et visite de la pointe du Hoc jusqu'à Port en Bessin Huppain.

La pause déjeuner de Port en Bessin permettra à tous d'assister au 28ème «Défi des ports de Pêche» rassemblement national de la grande famille des gens de mer, marins pêcheurs et plaisanciers.

Le Samedi 16 Mai deux propositions sont offertes : une visite du Mémorial ou une promenade shopping dans la ville de Caen.

La soirée traditionnelle et conviviale à la salle des fêtes de Saint Sylvain clôturera le séjour de nos amis allemands qui rejoindront la Bavière dès le Dimanche matin.

### Comité des fêtes :

Le Comité des fêtes a organisé le 7 mars sa soirée paëlla qui a réuni 140 convives. Merci à tous les Urvillais qui ont participé à cette manifestation.

Le Dimanche de Pâques 5 Avril, les enfants du village ont été conviés à

une chasse aux œufs sur le site de l'ancienne école d'Urville. Une cinquantaine d'enfants âgés de 2 à 12 ans se sont ainsi retrouvés à partager des chocolats et des œufs durs peints à la main par certains d'entre eux. La matinée s'est terminée par un verre de l'amitié.

### Repas des anciens :

Le repas des anciens a eu lieu le 12 avril à la salle Multi-Activités. Cette année, il rassemblait une soixantaine de personnes.





# Informations pratiques

## MAIRIE

Accueil du public : Lundi, mardi, mercredi, vendredi 10h – 12h  
Lundi, Jeudi 16h-18h  
Tél / Fax : 02 31 23 54 08 ou 09 63 51 06 29, Email : [mairie.urville1@wanadoo.fr](mailto:mairie.urville1@wanadoo.fr)

## NAISSANCES

Maxence BECHEC, 15/12/2014  
Nina MORAIS, 02/01/2015  
Liam JAMES MEAS, 14/01/2015  
Lya CATHERINE, 21/02/2015  
Soam CLAUS, 01/04/2015

## DECES

Jean DE-SWARTE, 03/02/2015

## ASSOCIATIONS

Pêche : Président : André PIATAKOFF  
Contact : Catherine QUERTINMONT 02 31 23 82 44  
Chasse : Président : Jean Michel LENEVEU 02 31 44 55 30  
Contact : Francis DAUZATS 06 61 59 02 54  
Comité des Fêtes : Président : Bernard MARIE 02 31 23 55 09  
Association Urvillaise de Gymnastique Volontaire :  
Présidente : Marielle DAUZATS 06 19 91 01 25  
Club des Retrouvailles : Présidente : Jeanine PARIS  
Contact : Anne Marie LEBOURGEOIS 02 31 23 80 71  
Comité de jumelage du Cingal (Allemagne) :  
Présidente : Anne Marie BRETEAU  
Contact : Marielle DAUZATS 06 19 91 01 25

## EVENEMENTS A VENIR

8 Mai : Cérémonie au monument aux morts  
14 au 16 Mai : Réception du jumelage de Massbach (à Saint Sylvain)  
7 Juin : Cérémonie au Cimetière Canadien – Cintheaux  
21 Juin : Cérémonie au Cimetière Polonais - Urville  
28 Juin : Rallye vélo (à l'ancienne école)  
27 Septembre : Vide grenier (à la salle multi-activités)

## DETECTEUR DE FUMEE

### Six bonnes raisons d'installer un détecteur de fumée

- 1) pour sauver votre vie et celle de vos proches : les incendies mortels surviennent généralement la nuit. Le détecteur de fumée vous protège pendant votre sommeil en vous réveillant en cas de départ d'incendie.
- 2) parce que c'est obligatoire : avant le 8 mars 2015, chaque propriétaire doit équiper son logement et chaque occupant a l'obligation de l'entretenir. *Devant les problèmes d'indisponibilité, à la fois des DAAF et des installateurs, le législateur a prévu de repousser la date-limite au 1er janvier 2016. Mais il s'agit là d'une date-limite de pose ou d'installation, et non pas d'achat.*
- 3) pour détecter les fumées : les victimes d'incendies sont majoritairement victimes des fumées et non des flammes d'un incendie. Plus que les flammes, ce sont les fumées qui tuent. Le détecteur alerte l'occupant avant qu'il ne soit trop tard et que toutes les pièces du logement soient envahies par la fumée.
- 4) pour agir vite contre le feu : plus vite on lutte contre le feu, plus facilement on l'éteint : au bout d'une minute, un verre d'eau suffit à éteindre le feu ; au bout de trois minutes, il faut une citerne !
- 5) parce que cette protection n'est pas chère : un détecteur coûte une vingtaine d'euros.
- 6) parce que le détecteur est facile à installer : le détecteur se fixe idéalement au plafond, en priorité dans les zones desservant les chambres... et vous protège efficacement.

### Visite de contrôle

Attention : des personnes peuvent vous contacter par téléphone (ou se rendre directement à votre domicile) afin de faire réaliser chez vous une visite de contrôle de votre détecteur de fumée en vous affirmant que cette visite de contrôle est obligatoire. *Il s'agit d'une information fautive puisque la loi ne prévoit aucune visite de contrôle de ce type. Il s'agit donc d'un démarchage abusif.*

### Modèle de lettre de déclaration à remettre à l'assureur couvrant les dommages d'incendie

Je soussigné (nom, prénom de l'assuré), détenteur du contrat n°(numéro du contrat de l'assuré) atteste avoir installé un détecteur de fumée normalisé au (adresse de l'assuré) conforme à la norme NF EN 14604.

## SMICTOM DE LA BRUYERE

Tél : 02 31 23 84 63  
Email : [smictomdelabruyere@gmail.com](mailto:smictomdelabruyere@gmail.com)

### Calendrier prévisionnel des collectes

#### MAI 2015

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

#### JUIN 2015

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

#### JUILLET 2015

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

#### AOÛT 2015

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

- Ordures ménagères en sacs transparents
- Emballages ménagers recyclables en sacs jaunes

Sortir les sacs poubelles la veille au soir du jour du ramassage

**En cas de non ramassage, merci de contacter le SMICTOM**

## DECHETTERIE LES AUCRAIS

Pôle Environnement de la Bruyère  
14190 URVILLE  
Tél site : 02 31 23 58 31  
Tél déchetterie : 02 31 23 59 12

### Horaires

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi :  
9h-11h45 / 14h-16h45  
Samedi : 9h-11h45

## LOCATION SALLE



Contact : Mairie  
Tarifs week end  
- Habitants : 250€ + fonctionnement  
- Extérieurs : 530€ + fonctionnement